

Les nouvel-ans du village : [suite]

Autor(en): **V.F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 janvier 1915 : † Henri Renou. — Les souhaits du «Conteur». Les Nouvel-ans du village (V. F.). L'union évangélique (E. D.). — A l'armée suisse (F. Oyez-Delafontaine). — Il y a cent ans (M. H.). — L'amour que renicellia. — «Citoyens, la patrie est en danger» (Louis Blanc).

† Henri RENOU

Nous apprenons, aujourd'hui seulement, et de façon indirecte, le décès, survenu à Nice, le 24 octobre dernier, de **Henri Renou**, qui, en 1862, fonda, avec Louis Monnet, le *Conteur vaudois*.

Henri Renou, bourgeois de Lausanne, était demeuré un bon Vaudois, encore que la plus grande part de sa vie se fut éconlée à l'étranger, dans l'Amérique du sud, notamment, si nous sommes bien renseignés. C'était un homme aimable, très cultivé, un écrivain élégant, original, incisif, que son caractère, très libre et pas toujours assez soucieux, peut-être, des exigences de la vie, empêcha de donner toute sa mesure. Il a publié, dans le *Conteur*, au cours de la première année d'existence de ce journal, d'intéressants articles et lui a donné la primeur d'une nouvelle vaudoise, tout empreinte de la saveur du terroir, *L'Effeuilleuse*, qui parut en feuilleton.

Plus tard, lors d'un retour momentané au pays, Henri Renou a publié dans divers journaux, dans la *Famille*, entre autres, des souvenirs de voyage écrits d'une plume alerte et où se révélaient mieux encore son esprit d'observation, son originalité et sa culture.

Henri Renou n'est pas resté longtemps attaché à la rédaction du *Conteur*, une année seulement. Il partit pour l'étranger et céda sa place à feu Samuel Cuénoud, qui, pendant quelques années, partagea avec Louis Monnet les soucis et les agréments — car il en est aussi — de la direction de notre petit journal vaudois.

Encore qu'il regrette de n'avoir pu bénéficier plus longtemps de son appui et de ses talents, le *Conteur* n'a jamais oublié la part que prit Henri Renou à sa naissance et il vient déposer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir reconnaissant et fidèle.

Bonne année. — Hier matin, 1^{er} janvier, un brave homme frappe à la porte d'un de nos entrepreneurs lausannois :

— Mossieu, je vous souhaite bonne et heureuse année.

— Merci, mon ami.

— Je me permets de venir pour mes étrennes.

— Mais qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.

— C'est moi qui vient toujours emprunter votre brouette.

Les souhaits du „Conteur“

LE *Conteur* adresse à tous ses abonnés, à tous ses lecteurs, à tous nos soldats, qui veillent si fidèlement à la sauvegarde de la patrie bien aimée, ses souhaits bien sincères de bonne année.

A cette fin, il forme les vœux les plus ardents pour une prompte solution de la paix, tant désirée. Elle seule rendra aux logis attristés, où ils sont impatiemment attendus, les maris, les fils, les frères, les fiancés que le destin aura épargnés. Elle fera renaître l'espérance dans les cœurs, la tranquillité dans les esprits. Elle permettra au travail de reprendre sa bienfaisante et féconde mission. Elle libérera, partiellement, tout au moins, les budgets de la pieuvre ruineuse des armements à outrance et de la perpétuelle menace qu'ils font peser sur les peuples. Elle dissipera les malentendus, les jalousies, les rivalités, les absurdes prétentions qui divisent les nations et les individus. Elle ignorera la subtile différence des classes sociales et conviera tous les hommes, sans distinction, à la solidarité, prémice de la félicité universelle. Elle consacrerait à jamais le droit des petits pays à une existence autonome. Elle permettrait l'union de tous les peuples et de tous les individus pour assurer le progrès et le bien de l'humanité.

Tels sont les souhaits que forme le *Conteur* à l'aube de la nouvelle année. Il se permet d'y joindre le vœu que la fidélité de ses abonnés lui permette de poursuivre la mission modeste et patriotique que ses fondateurs se sont proposée et qu'il s'efforce de réaliser, au mieux, depuis plus de cinquante ans.

Impardonnable. — Deux amies viennent de se brouiller.

— Jamais elles ne se réconcilieront, dit quelqu'un.

— Elles se sont donc traitées de laides?

Amours difficiles. — Un jeune homme fait la cour à une couturière fort jolie, qui ne repousse pas ses hommages, mais hésite à lui donner une réponse catégorique.

— Eh bien, mon cher, où en es-tu de tes amours? lui demande un ami.

— Hélas! Toujours farouche!

— C'est invraisemblable, pour une couturière!

— Vois-tu, c'est une couturière à façons!

LES NOUVEL-ANS DU VILLAGE

II

F. Corboz, dans la première année de ses *Nouvel-ans du village*¹, met en scène, on l'a vu, les membres de la «Chambre de compassion», délibérant à la tour de Gourze, en janvier 1840, sur la pétition de 27,946 filles qui demandent de pouvoir librement «aller aux garçons». Cette permission, elle la leur octroie pour deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Quels en furent les effets? L'auteur imagine de le dire dans des articles de journaux créés par sa fantaisie. Voici le sentiment de l'*Hebdomadaire*, feuille qui est l'organe des garçons :

L'arrêté du 2 janvier 1840 aura bientôt pour dernière conséquence l'indignation générale du peuple. Déjà les magasins de verrerie ne peuvent plus suffire pour réparer les fenêtres endommagées par les filles. Les portes les plus solides ne peuvent résister à leur violence.

La loi sur les visites nocturnes ne confère de droit aux filles que deux jours par semaine, et cependant ce temps, quoique court, suffit pour légitimer nos craintes. Quels malheurs n'aurions-nous pas alors à redouter, si jamais leurs persévérantes réclamations devaient amener une liberté plus étendue!

L'abâtardissement de la jeunesse, et plus tard l'avilissement national trouveront des sources intarissables dans la volonté toujours croissante et inconsiderée des filles. Nous pensons donc que les garçons et surtout les pères de famille protesteront contre l'empiètement des filles, et que la Chambre de compassion mieux informée reviendra de son erreur, et rapportera une loi aussi immorale qu'elle est désastreuse.

On lit, par contre, dans le *Quotidien*, journal des filles :

Le décret du 2 janvier commence déjà à porter ses fruits salutaires.

Un grand nombre de vieux garçons que leur timidité ou quelques causes indépendantes de leur volonté éloignaient des douceurs de la vie conjugale, dont ils ignoraient les délices, viennent de céder aux instances répétées des filles. Epoux aussi honorés qu'heureux, ils reconnaissent maintenant combien la promulgation de cette loi leur a été favorable.

Encore ici, la Chambre de compassion a bien compris son mandat : avec des éléments tels que ceux qui la composent, la patrie doit prospérer. Puisse cet esprit de progrès la dominer toujours, et rendre enfin au sexe opprimé des droits que la nature dans son ordre a voulu étendre à tous également, et qu'on s'obstine néanmoins à lui refuser.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce qui précède est une satire du fourviérisme, ce système qui préconisait une organisation sociale fondée sur les attractions passionnelles et un mode d'association nommé phalanstère. Ce n'est pas la partie la plus originale de ce second cahier de F. Corboz et ne se prête guère à être débité sur des tréteaux, même très rustiques. Il en est autrement du morceau

¹ Voir le *Conteur* du 26 décembre 1914.

que voici, dépeignant un goûter de noces :¹

— Bondzoi, coumare, coumen va-t'e ?
— Ma va prau bin, seta-vo que.
— No vinien vito, qu'in dite-vo ?
— Tien complimen ! N'ain dite mo...
Bondzoi à tote, ie va-t'e bin ?
— Lou fau bin craire, puisqu'on sai vin.
Eh ! tien bî tin ! Vau-t'e dourâ ?
Porai tzandzi, on lou derâ...
Jamé ne fu den sta mézon
Qu'ien heureu soa, et la Suzon
Ie la mî su bien se plaici
Que ma coureuza de Luci.
Ma fai, tot saîé bin rindzi !...
D'ltre venia, i'é dau plézi...
— Escuza bin noutron retâ
Et servi-vo coumen tzi vo
De noutron prau pouro goûtâ.
— Eh ! lai ia prau, mé que ne fau ;
Sin complimen no sein tzi vo...
Tien bon tailli ! tien bon café !
Tot sti goûtâ ie l'è perfé !...
Dite-me, de no parla-vo ?
E-t'e de ça de pri de tzi no ?
Oh ! on di bin que sarai fé
Se me tenia ren qu'au valé...
— On di pourtau que l'è dzenti ;
N'arai-t'e ren dau repenti ?
— Oh ! ne craide pas elliau médezante,
Ka l'a gran tin que la frequente.
— Et Djanoton se fâ attendre
Mé qu'on ne poave lou pretendre ?
— Ie crain on pou tzi son bio-père
Qu'a sa tita ne poesse fère :
L'a bin sa tita quoque iadzo,
Ma l'è dzentia den lou minadzo.
— Dzaquie, tan époirau que l'ire,
Crairai-t-on que ie se retire !
— Avoé co, ma dite-me va ?
— Avoé iena qu'on crairai pa :
Ie l'é vu dévezâ soven
A Lize, ma rin qu'in passen.
— Oh ! bin, vo paude contâ
Que l'è on' affère arretâ !
— Eh ! poua tiure, s'te savâ
La tienna fornâ que te fâ !
— Bah ! séde-vo pa que ie s'assimble.
L'è adi cein que se ressimble.
L'è prau tiurieu coumen ie fan ;
Ma fai, ie san dai toutifan !
— Va, ka tzi leu ie poran fère
Mî que tan llin iô van complère...
— Pri de tzi se on coniait trau
Cen que lai ia in pou, in prau...
— Va, ma : mî on défô coniu
Que mile viço inconiu.
Et pu, quan dian : « l'è réussâ »,
N'an p'onco ti lé rio passâ.
— Ma fai, por mé l'è préférâ
Restâ deden noutron n'indrâ :
Omen s'on vau vo désolâ,
Vo paude adi vo consolâ ;
Voutré paren san rapprotzi
On vo di pa : « Te fau tzandzi ! »
— Va, ka soven qu'on va défro,
Vo voétan avoé dai gé gro...
On ne se plé pa iô on vau,
Ma ple soven bin iô on pau.
Pertot on pau vivre trê bin,
Tzi vo coumen mil'aure llin.
N'a rin qu'à savai s'accordâ
Sin adi voliai commandâ.
— Ma, dite-me va, lesserai-vo
Sailli voutra felie defro ?
Ie sé bin dé que se pora ;
Ma l'è on bri que l'a cora,
Oh ! n'é pa cru çau bri de ren,
Puisque l'ire avoé on tî ren ;
Ka voutra felie trovera
A se plaici mî que voudra.
— Oh ! l'a dza zu prau de parti,
Ma l'è trau dzouvena, se di...
— Ple tiure que me ie sara
Cllia que ie s'acoumaclera,
Coumen l'in a prau que ie fan
Po djonnâ et crévâ de fan.
— Lou méliu de ti lé valé

L'è ci que l'a plin sé boufé.
— Va, et qu'onco sin se gênâ
Ie po vo menâ promenâ...
Et qu'avôé li, sin demandâ...
Vo trézan lau tzapi tot bâ.
Tanmi po clliau que l'an prau bin !
— N'è pa mon soa, ma l'è lou tin...
— A propou, voutra vezena
In a-t-e ion obin iéna ?
— Oh ! l'in a ion pré â batzi !
L'a on mâ que l'a atiutzi.
— Ie l'avai dan de l'indévan ?
— Na, â sa mâ l'a fé, ie dian.
— E-t-e veré que sa couzena
Fara coumen noutra vezena,
Que ie, parâ, restâ in plan,
Inbarachâ, coumen ie dian ?
— On ne sa pa co on dai craire ;
Po cen attendin-vâ de vaire.
Quan lé valé lai promettan
Bin mé de toma que de pan,
Ie prenâ tot, sen que l'ofâ,
Coumen se l'ussan dza volia.
— Vo vaide bin : la crié sadze
Et n'ire ren qu'onna voladze...
Çosse se fa tâ, vin-no vaire,
L'è n'aure que vinian de flaire.
— Eh ! mou Diu ! ne crié pa
Que ie fusse dinse tâ,
Ka mon soupâ n'é pa fé,
Et frâmo que m'attendan lé.
Bonsoi, bouna nê, porlâ-vo bin !
Ai z'épau mé complimen,
Et que ci bin-irau momen
Lé rende heureu, et bon père assebin !

Le bavardage de ces commères n'est-il pas tracé de main de maître ? La couleur, le trait, la vivacité, rien n'y manque.

A cette alerte scène succèdent des annonces et l'exhortation d'un ministre, morceaux en français où l'auteur se montre moins heureux. Mais les *Nouvel-ans* suivants nous offrent d'amples compensations.

(A suivre.)

V. F.

L'UNION ÉVANGÉLIQUE

M. le curé T..., à S..., et M. le pasteur M..., à G... (c'est la discrétion et non la crainte de la censure qui nous oblige ici à taire les noms), avaient fait ensemble une charmante promenade à Fins-Hauts.

Pour le retour, la Compagnie de Martigny-Châtellard offrit aux dignes ecclésiastiques une voiture sous forme d'un wagonnet — c'était, sans doute, durant les travaux de construction de la ligne.

Pasteur et curé prirent place dans le wagonnet et, départ. Tout alla bien jusqu'à un certain contour où le véhicule dérailla.

Aussitôt les voyageurs d'enlever prestement qui sa soutane, qui sa redingote et, unissant leurs efforts, de remettre non sans peine, le wagonnet sur les rails.

Peu après, les excursionnistes étaient à bon port, enchantés de leur promenade et riant de concert de leur aventure.

Quelques jours plus tard, chacun d'eux reçut une épreuve photographique très réussie du déraillement, au-dessous de laquelle étaient écrits ces mots :

« Comment le clergé se remet sur la bonne voie ! »

Comme quoi, en voyage et partout il se faut toujours défier des photographes-amateurs.

(Authentique.)

E. D.

A L'ARMÉE SUISSE

Tous pour un !

Aux bords du Rhin, les enfants, ô Patrie !
Sur tes destins, l'arme au bras, veilleront.
Et du Léman aux monts de la Rhétie
Tous nos guerriers à ta voix répondront :
« Nous n'avons tous qu'un cœur, une bannière,
Un sentiment... c'est la Fraternité ! »

Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »
Salut à vous, sentinelles vaillantes !
Sous nos vieux toits, en paix, nous reposons ;
Si vous manquez aux moissons jaunissantes
Il est encor des bras pour nos sillons ;
Il est des voix dont la note guerrière
S'élève au ciel, puissante, avec fierté :
« Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu du Progrès ! permets-tu que la foudre
Moissonne encore tes enfants par milliers ?
Tous les échos du Rhin sentent la poudre
Qui souillera l'eau pure des glaciers
Un peuple libre attend à la frontière,
Poste d'honneur, que le gant soit jeté :
« Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu de nos monts aux peuplades heureuses,
Garde à toujours leurs paisibles chalets !...
Des bords du Rhin à nos cimes neigeuses
Un seul désir nous anime... la paix !
Mais sois debout ! arme-toi, race altière !
Et si ton droit n'était plus respecté :
« Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté ! »

Dieu de Grandson et de toute justice,
Tu veilleras sur un noble drapeau !
Sous son ombrage où s'abrite la Suisse
Elle a rangé ses armes en faisceau.
Nous t'adressons une simple prière,
Cri de nos cœurs, au nom de l'équité :
« Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire
Pour nous se lève, et pour la Liberté ! »

(Conteur caudois)
juillet 1870.

F. OYEX-DELAFontaine.

IL Y A CENT ANS

Hôtes illustres.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* de 1816 (N^{os} 63, 64, 65, 66 et 68) :

« *Lausanne 6 août.* — Le prince royal de Wurtemberg et son épouse, la grande-duchesse Catherine de Russie, après avoir visité l'Oberland bernois, sont arrivés hier soir dans une campagne près cette ville. L. A. R. se proposent de faire le tour du lac. Elles ont été complimentées ce matin par M. le landamman Monod, au nom du Conseil d'Etat.

» *Lausanne 9 août.* — Le prince et la princesse ont passé la journée du 6 à Lausanne. Dans la matinée L. A. R. ont visité nos environs, nos promenades, nos sites, nos églises. Après dîner, elles ont bien voulu accepter une promenade sur le lac et sont descendues au port d'Ouchy, où les attendaient une garde d'honneur, une excellente musique et un bateau élégamment orné. La beauté de la soirée, le calme des eaux, la majesté des sites, la foule qui couvrait le rivage, l'air de satisfaction qu'on apercevait sur le visage des illustres voyageurs, la multitude de bâtiments qui voltigeaient autour de leur bateau, tout offrait un spectacle enchanteur. L. A. R. étaient accompagnées dans cette promenade par M. le landamman Monod, plusieurs membres du Conseil d'Etat, M. le général de La Harpe, M. l'inspecteur général Muret et un grand nombre de dames. A leur retour, elles ont accepté un thé chez M. le landamman. Dans la nuit, elles ont été de nouveau saluées par plusieurs sérénades. Le lendemain, le prince et la princesse sont partis pour visiter les salines de Bex et donner ensuite le tour du lac de Genève.

Extrait d'une lettre de Bex, le 9 août :

« Je crois devoir vous donner quelques détails sur le séjour que le prince et la princesse royale de Wurtemberg ont fait à Bex.

LL. AA. arrivèrent ici hier à onze heures du matin. Vers une heure elles partirent pour les mines dans un cabriolet découvert, deux chars

¹ Tout en respectant le plus possible l'orthographe de F. Corboz, nous pensons rendre son patois plus lisible en séparant les mots qu'il a l'habitude de joindre les uns aux autres comme s'ils n'en formaient qu'un seul. Nous marquons aussi le dialogue par des tirets.